

DONNEZ UNE SECONDE VIE à vos articles de sport et de loisirs !



Et si vous donniez une seconde vie à vos articles de sport et de loisirs plutôt que de finir par les jeter à la poubelle ou aux encombrants ?

La Ville de Paris s'associe à l'éco-organisme **EcoLogic** pour installer des bornes de collecte près de chez vous. **Les articles déposés seront collectés par la Recyclerie Sportive** afin d'être réemployés ou recyclés.



Quels objets puis-je déposer ?



Tous les articles liés à une pratique sportive individuelle ou collective : balles, ballons, raquettes, rollers, sports de montagne, activités nautiques, équitation, pêche...



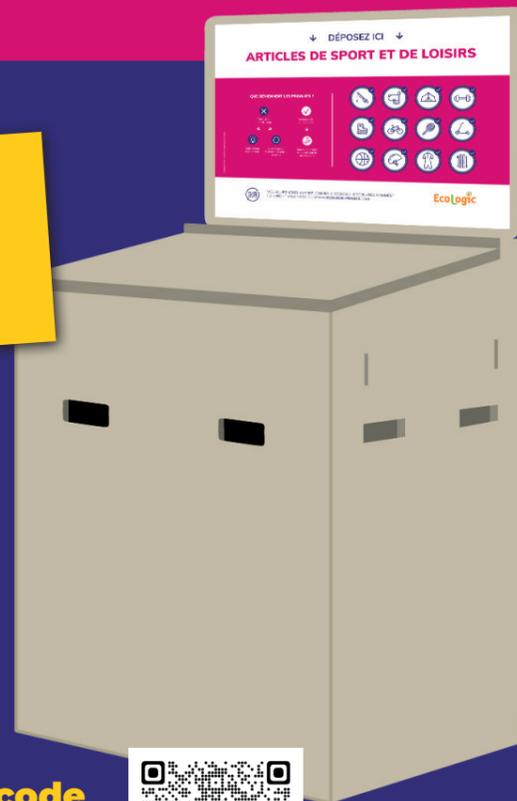
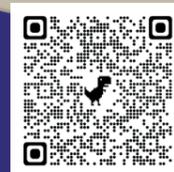
Tous les articles de sport et de loisirs peuvent être déposés, **QUEL QUE SOIT LEUR ÉTAT D'USURE.** Même abimés ou cassés, ils seront réemployés ou recyclés.

Vous pouvez déposer vos objets dans des bornes situées dans plusieurs centres sportifs des 18^e et 19^e arrondissements.

Les bornes sont accessibles tous les jours, aux horaires d'ouverture des centres.



Flashez le QR code pour retrouver la liste des centres équipés de bornes



Retrouvez toutes les infos sur ce dispositif **sur Paris.fr**

